

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2008  
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45  
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles  
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30  
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude  
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30  
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30  
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30  
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan  
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15  
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30  
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30  
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul  
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30  
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30  
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45  
M. TRIJOULET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence à partir de 11 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Commune de BORDEAUX - Acquisition et distribution initiale de conteneurs à déchets ménagers - Appel d'Offres - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément au Plan Collecte, la Communauté Urbaine de Bordeaux poursuit son action de dotation en bacs individuels des usagers (ménages, assujettis à la Redevance Spéciales) afin de permettre la collecte en porte-à-porte des Ordures Ménagères Résiduels et des Déchets Recyclables. La présente opération concerne, dans un premier temps, l'hyper centre de Bordeaux et, dans un second temps, les zones déjà équipées de bacs à ordures ménagères résiduelles. Cette opération porte sur une population estimée entre 50.000 et 65.000 habitants.

A cet effet, les services communautaires ont mis au point les documents de la consultation des opérateurs économiques afin de lancer un appel d'offres pour la réalisation de cette opération.

Ce marché est conclu pour une période ferme de deux années.

Ce marché à bons de commande, avec mini et maxi arrêtés en quantités, est conclu à prix unitaires révisibles semestriellement.

Cette consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 3<sup>ème</sup> alinéa, 57 à 59 et 77 du code des Marchés Publics.

Les documents sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (13<sup>ème</sup> étage, Hôtel de la Communauté) conformément aux articles

L 2121-12 et 2121- du Code Général des Collectivités Territoriales.

Compte tenu du contexte urbain de la zone à équiper, des possibilités de stockage des conteneurs (individuels ou collectifs), ce marché d'acquisition et distribution initiale sera compris dans une fourchette de 29.002 à 50.563 conteneurs (tous types confondus) sur une durée de deux années fermes.

Le montant minimum est estimé à 972.061,17 Euros H.T. et le montant maximum est estimé à 2.004.410,57 Euros H.T. sur l'ensemble de la durée du marché.

Le montant maximum de l'opération, pour sa durée totale, étant estimé à 2.004.410,57 Euros H.T., la mise en concurrence sera donc lancée au niveau européen.

Sur la durée totale du marché, l'estimation du service s'élève à 1.447.479,99 Euros H.T.

Le financement s'effectuera sur les crédits prévus au budget annexe des déchets ménagers et assimilés :

<b>CHAPITRE</b>	<b>ARTICLE</b>	<b>BUDGET ANNEXE</b>	<b>C.R.B.</b>
21	2158 - OAC	011	O300

Cette opération sera financée par la T.E.O.M., les recettes d'exploitation du service et en partie du budget principal.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de bordeaux :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouverts en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du code des Marchés Publics,

- à signer les marchés à intervenir avec les opérateurs économiques ou les groupements d'opérateurs économiques qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses, en réponse à l'appel d'offres ouvert et, en cas d'insuccès, à procéder à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base des nouveaux documents adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par marché négocié, en application de l'article 35 I 1° de l'article 35 II 3° du code des Marchés Publics,

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>11 JUILLET 2008</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 11 JUILLET 2008</b></p>
--

M. DIDIER CAZABONNE

